



DECLARATION LIMINAIRE CDEN

CARTE SCOLAIRE jeudi 9 mars

Monsieur le Préfet,

Madame l'inspectrice d'académie,

Mesdames et messieurs, membres du CDEN,

La journée du 7 mars a marqué une nouvelle fois la France par l'ampleur de la mobilisation contre ce projet de réforme des retraites. Les citoyens ne faiblissent pas. A Périgueux, malgré une météo n'invitant pas à battre le pavé c'est près de 10 000 manifestants qui sont venus témoigner leur rejet de cette réforme. Rappelons-le, elle est injuste, inutile et discriminante, notamment envers les femmes. Notre mot d'ordre à l'UNSA reste le même, pas un jour, pas un mois, pas un an de plus ! Si le gouvernement persiste malgré tout ce monde dans la rue, c'est irresponsable. Comment avoir confiance en des représentants élus qui restent hermétiques aux messages que leur envoient les citoyens. C'est pourquoi à l'UNSA, aux côtés des autres organisations syndicales nous appellerons de nouveau à mobilisation les 11 et 15 mars prochain.

Concernant notre métier, ce dernier va mal, une prise de conscience s'impose ! Les personnels sont en souffrance et les mesures de bobologie proposées au cours des dernières années ne prennent absolument pas en compte les maux réels et profonds que nous vivons. Le ministère avait annoncé son intention de s'attaquer à la crise d'attractivité de l'Education Nationale et aux difficultés de recrutement. Qui aurait imaginé que la solution proposée consisterait à supprimer autant de postes ? C'est certain, s'il n'y a plus de postes, il n'y a plus besoin de recruter ! Et malheureusement ce sont une nouvelle fois les élèves les plus en difficulté qui vont payer la facture et il ne faudra pas s'attendre à de meilleurs résultats scolaires pour la France en comparaison des autres pays. Il est nécessaire de donner à notre métier les moyens dont il a besoin pour la réussite de chaque élève.

Un des chantiers engagés concerne la revalorisation avec la proposition du socle et du pacte par le ministre de l'Education Nationale. Lundi 6 mars, le SE-Unsa et les autres organisations syndicales ont quitté la réunion ministérielle sur le pacte. Les projets présentés par le ministère persistent dans la ligne d'un « travailler plus pour gagner plus », ils s'adressent à une partie de l'électorat et refusent de reconnaître la charge réelle du métier. Pour nous au SE-Unsa, le ministère semble plus soucieux de faire absorber ses priorités politiques (soutien en 6^e, projet CNR, remplacement de courte durée...) que de soutenir l'action des professionnels de l'École. Il envisage ainsi une usine à gaz pour s'assurer que ce sont bien ses priorités qui sont mises en œuvre, alors que l'ensemble du système éducatif exprime une perte de sens sous le coup des dérives bureaucratiques.

Si les derniers projets présentés n'étaient pas profondément révisés, le ministre mettrait un nouveau coin dans l'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Ces métiers ont toujours autant de sens pour ceux qui l'envisagent comme pour ceux qui l'exercent mais les politiques successives, qu'elles soient pédagogiques, salariales ou RH découragent gravement ceux qui font l'École comme ceux qui voudraient les rejoindre.

Une arlésienne de nos communications locales, la mixité sociale en milieu scolaire. Depuis octobre 2022, les IPS de chaque école et collège de France ont été rendus publics. Nous savons que ce n'est qu'un indicateur et qu'il faut également prendre en compte les réalités sociales et économiques des territoires. Cependant, désormais, chacun peut observer, chiffre à l'appui, les ravages de la ségrégation sociale dans notre système éducatif, notamment liés au rôle de l'enseignement privé (essentiellement religieux) dans l'entre-soi scolaire des plus favorisés. En Dordogne, bien que l'IPS dans le public ait légèrement augmenté depuis 2016/2017

(de 98,99 à 99,56 en 2021/2022), l'enseignement privé sous contrat, lui, est passé de 100,4 à 107,3 sur la même période. Ce constat alarmant interroge. Monsieur Pap N'Diaye a annoncé une palette de mesures sensée favoriser la mixité sociale en milieu scolaire. Il a marqué sa volonté d'augmenter le nombre de secteurs bi-collèges. Nous accueillons favorablement au SE Unsa cette mesure qui consiste à mixer les cohortes d'élèves avec composition sociale différente affectés dans des collèges géographiquement proches. Par contre, sa seconde annonce concernant l'implantation de sections internationales dans les établissements défavorisés ne garantit en rien une réelle mixité. Ce n'est pas parce qu'on plante une section sélective dans un établissement défavorisé que les élèves construiront une scolarité commune, les couloirs peuvent être étanches. Enfin, vouloir engager l'enseignement privé sous contrat vers davantage de mixité sociale et scolaire en accueillant obligatoirement des élèves boursiers est un vœu « pieu ». Dans les faits ce n'est pas réalisable car l'enseignement privé ne connaît aucune contrainte quant au recrutement de ses élèves.

La semaine dernière, le SE Unsa Dordogne a mené une enquête flash auprès des personnels concernant l'école inclusive. Sur 52 réponses en 1 semaine, nous en avons extrait les commentaires suivants :

- Le temps de travail des AESH est insuffisant, les temps partiels sont subis. Notre Ministère précarise une partie de ses personnels, majoritairement des femmes qui font de plus en plus appel à l'action sociale pour pallier au manque de revenus.
- La mutualisation des AESH n'est pas la solution au manque de personnels. C'est un micro-pansement sur une hémorragie qui d'années en années s'intensifie. Quel accompagnement est fourni à ces élèves dans le besoin ? De quelle qualité ?
- Beaucoup d'élèves sont en attente de place en ULIS ou en structures médicalisées.
- Des délais de traitement des dossiers MDPH toujours trop longs.

Voilà un bref constat peu réjouissant, l'Ecole Inclusive est une des priorités de la rentrée 2022 mais une fois de plus, le Ministère n'accorde pas les moyens suffisants à son bon fonctionnement. Ne serait-ce qu'une annonce supplémentaire d'affichage politique ?

Aujourd'hui nous siégeons pour la carte scolaire. Certes, nous faisons face à une baisse démographique mais nous ne nous attendions pas à autant de suppressions, 10 postes à rendre dans le premier degré et 18 dans le second degré. Il y a longtemps que la carte scolaire n'avait pas été aussi dramatique.

Madame l'inspectrice d'académie, vous nous avez prouvés que le dialogue social n'est pas un vain mot pour vous et nous vous en remercions, vous avez déjà annoncé plusieurs retraits de fermeture. Malgré cela, vous avez une enveloppe contrainte et vous allez devoir faire des choix aujourd'hui ! Choix que nous ne cautionnerons pas forcément : sauver une classe en milieu rural au détriment de permettre une ouverture dans une zone péri-urbaine attractive ou d'augmenter le volume de remplaçants sur le département. D'ailleurs, toutes les semaines nous recevons des alertes de collègues qui doivent s'organiser, trouver des solutions de repli pour pallier à l'absence de leur collègue malade, surchargeant les classes voisines. (Heureusement que nous ne sommes plus sous protocole covid) Le manque de remplaçants est criant. Des ouvertures de postes sont indispensables au bon fonctionnement de notre Ecole.

Que dire de l'état de nos RASED ? Ils s'amenuisent d'années en années, certaines zones même REP en sont dépourvues. Une suppression supplémentaire est prévue sur cette carte scolaire. Nous ne pouvons l'accepter, car une fois de plus ce sont les élèves qui en ont le plus besoin qui vont faire les frais d'une politique qui ne prend pas en compte les missions afférentes à ces personnels. L'accompagnement spécifique des maitres E et G permet aux élèves de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre école inclusive.

Nous ne manquerons pas non plus de défendre aujourd'hui, comme nous l'avons déjà fait en comité social d'administration, les situations que les collègues ont porté à notre connaissance. Pour nous, elles sont toutes entendables, elles ont toutes de bonnes raisons d'être sauvées car elles avancent toutes le bien-être pédagogique de leurs élèves et la continuité pédagogique de leur équipe enseignante.

L'UNSA Education a depuis des années mis sur le devant la nécessité de retravailler le maillage territorial de notre département. Donner plus à ceux qui ont moins pour permettre à chaque école, chaque élève de partir sur le même pied d'équité. Les difficultés sociales et économiques connues en Dordogne sont réelles et disparates, des zones attractives « volent » des habitants et donc des élèves à certaines zones rurales isolées. Les projets comme petites villes de demain doivent se multiplier, c'est un premier axe à la résurgence de ces zones. Créer de vrais bassins de vie est une nécessité. Il ne suffit pas d'implanter des industries ou grosses entreprises dans des zones dépeuplées pour s'assurer du maintien de la population sur place. Une réelle politique de services publics accolée à la présence de commerce de proximité est fondamentale. N'oublions pas non plus que dans un département rural comme le nôtre, la politique territoriale d'accueil de la petite enfance est un enjeu de développement pour l'implantation de familles jeunes. Que penser alors de l'impact des suppressions de moyens qui va remettre en cause dans de nombreux endroits l'accueil des enfants de 2 ans à l'école ? Ce dernier ne doit pas non plus être perçu comme un palliatif à l'absence de structures de petites enfances. Que vont dire les élus aux parents ? "Venez-vous installer chez nous avec vos jeunes enfants, il n'y a pas de crèches, très peu de nounous et pas de scolarisation possible !" La réponse des familles est toute vue. C'est bien toute la sphère économique et sociale qui gravite autour de l'Ecole qui doit relever les défis de l'attractivité.

Pour l'UNSA Education, au lieu d'affaiblir en permanence il faut protéger notre service public d'Education pour redonner à la population confiance en l'avenir de notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'Ecole.

Merci pour votre attention.

Les représentantes UNSA Education : Hélène Maletterre, Sabine Turschwel